

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Banque des Territoires soutient l'investissement dans les entreprises technologiques cotées dans le cadre de France 2030

Paris, le 07 août 2025 - Gestionnaire pour le compte de l'Etat, la Banque des Territoires annonce l'ouverture du fonds de fonds « Global Tech Coté » de France 2030.

Le plan d'investissement France 2030 construit un continuum de financement inédit dont l'ambition est de renforcer l'attractivité et la souveraineté de notre pays et sa place dans le monde. Dans ce cadre, le dispositif « Global Tech » permet d'apporter des capitaux à des fonds d'investissement qui soutiennent des entreprises innovantes hautement technologiques cotées et à fort potentiel de croissance. Ce dispositif permet de mettre en œuvre les recommandations apportées par le rapport de Philippe Tibi intitulé « Financer la quatrième révolution industrielle ».

Une initiative qui accroit la capacité de financement des entreprises innovantes par les fonds d'investissement français

« Global Tech » adopte une stratégie d'investisseur avisée, fondée sur une sélection rigoureuse de sociétés de gestion et de fonds à des fins d'excellence de gestion et de rentabilité. Les critères de sélection se fonderont notamment sur la stratégie d'investissement des fonds candidats, l'expérience et les compétences avérées de l'équipe, la stratégie RSE de la société de gestion, l'excellence opérationnelle et financière. Cette stratégie permet de soutenir l'émergence en France d'équipes de gestion d'envergure.

La Caisse des Dépôts ne souscrira que minoritairement les fonds sélectionnés, qui doivent donc présenter une majorité d'investisseurs privés. Le ticket d'entrée sera supérieur ou égale à 15 M€ sans dépasser 10% du montant total souscrit de chaque fonds. Ainsi, les fonds atteignant une taille suffisante seront privilégiés.

Afin de sélectionner les fonds les plus respectueux de l'ambition de l'Etat et de la doctrine de France 2030, la procédure d'investissement s'appuie sur un Comité d'Investissement composé de représentants de l'Etat : la Direction générale du trésor, la Direction générale des entreprises et le Secrétariat général pour l'investissement, qui en assure la présidence. En tant que de besoin, le Comité d'investissement est complété de représentants sectoriels des ministères, ou d'experts externes. Gestionnaire du programme pour le compte de l'Etat, la Banque des Territoires met en œuvre les décisions du Comité.

Modalités de soumission des candidatures

Pour la sélection des sociétés de gestion et des fonds, le dispositif est ouvert jusqu'au **31 décembre 2026** et pourra être clôturé de manière anticipée dès l'épuisement de l'enveloppe budgétaire allouée. Les sociétés de gestion sont invitées à consulter le cahier des charges et le questionnaire de candidature sur démarches simplifiées :

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/france2030_grandsdefis_globaltech_segmentcote

La procédure se déroule au fil de l'eau : les dossiers peuvent être déposés sur la plateforme démarches simplifiées à tout moment jusqu'à la clôture de la procédure. L'inscription préalable sur le site de soumission est nécessaire pour pouvoir soumettre un dossier.

Les candidats peuvent poser des questions sur : **france2030-globaltech@caissedesdepots.fr**

Contacts Presse

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts | antoine.pacquier@caissedesdepots.fr - 06 86 42 69 58

Secrétariat général pour l'investissement | presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos du plan d'investissement France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in   